

Séance du 27 mai 2009 à l'Académie d'Agriculture
LES STRUCTURES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DANS LE MONDE AU 21ÈME
SIÈCLE

André Neveu (Membre de l'Académie d'Agriculture de France, ancien adjoint au Directeur de l'Agriculture et des Collectivités locales de la Caisse nationale de Crédit agricole.)

Cette présentation a permis de dresser à grands traits les tendances lourdes passées et à venir d'évolution des structures agraires du monde au cours du 20ème siècle ainsi que les principaux facteurs expliquant ces évolutions. La tendance majeure présentée ici est le développement brutal de l'exploitation capitaliste, le tassement de l'agriculture familiale et le maintien voire l'augmentation de micro-exploitations souvent à la limite de la survie. Ces phénomènes seraient accentués avec des prix agricoles élevés, les stratégies de sécurisation de l'approvisionnement alimentaire mené par certains pays (« l'accaparement des terres »), le changement climatique (qui libère des terres plus particulièrement favorables à l'agriculture capitaliste) et des innovations techniques permettant à ces grandes exploitations de rester compétitives. Seule une priorité forte donnée à l'agriculture familiale, qui passe à la fois par des moyens et des instruments de politique au niveau local et international (reconnaissance de la souveraineté alimentaire à l'OMC) pourrait contrecarrer ces tendances.

Cette vision d'un futur jugé probable et pas forcément souhaitable pose avec d'autant plus d'acuité l'intérêt d'une prospective informée et la nécessité de mieux caractériser et comprendre les structures agraires, les moteurs de leurs évolutions et leurs conséquences sur les grands enjeux du développement durable.

L'exploitation familiale moyenne (travail et capital familiaux), modèle dominant et jugé d'avenir en Europe occidentale et en Amérique du Nord, est en voie d'affaiblissement et son extension jugée improbable dans d'autres régions « dans la mesure où, en l'absence de terres disponibles, de réformes agraires significatives, pratiquement aucun autre pays ne semble décidé à suivre cette voie ». En France et en Europe, la tendance va davantage à la concentration qu'à la création. André Neveu a cependant cité le cas du Brésil, de sa réforme agraire et du développement de son agriculture familiale, ainsi que celui de certaines redistributions de terre ayant permis de créer des exploitations familiales en Russie et en Ukraine par exemple. Cependant, ces redistributions de terres concernent souvent davantage des espaces de moins bonne qualité ou se faisant au détriment d'espaces naturels (défrichement et élevage familial au Brésil¹).

« La grande masse des micro-exploitations des pays en développement », largement majoritaire en nombre, « a survécu tant bien que mal et, dans certains cas s'est même modernisée, quoique sans augmenter de taille (1,2 à 0,6 ha en Chine, 2,2 à 1,2 ha en Inde..) ». Ces micro-exploitations restent également présentes en France (100-150 000 exploitations), en Espagne (600 000), en Italie (1,2 millions) et surtout dans les PECO (de 500 000 en Bulgarie à 3,5 millions en Roumanie, héritage du système dual communiste « kolkhoze/lopin »).

Si on pensait que l'exploitation capitaliste était vouée à disparaître, on peut au contraire noter son développement rapide et plus récent à partir de trois sources principales:

- les anciens fermes collectives communistes (ex-URSS),²
- les grands domaines de type latifundia (Amérique Latine notamment Brésil et Argentine ou les grandes exploitations s'agrandissent),
- le défrichement d'espaces (notamment forêts tropicales) au Brésil et en Indonésie,
- la concentration d'exploitations familiales en Europe et aux Etats-Unis. Aux Etats-Unis on peut

1 Cf la [Note de veille n°18, http://agriculture.gouv.fr/sections/thematiques/prospective-evaluations/publications9108/#veille](http://agriculture.gouv.fr/sections/thematiques/prospective-evaluations/publications9108/#veille)

2 CF la Note de veille n°5, <http://agriculture.gouv.fr/sections/thematiques/prospective-evaluations/publications9108/#veille>

citer les élevages hors-sols gigantesques, les fameux « feed lots », ou encore la concentration de l'élevage laitier, le nombre d'exploitations de plus de 1000 vaches laitières moyennes étant passé 960 en 2000 à 1515 en 2008. En Europe de l'Ouest, on peut noter aussi l'avancée de nouvelles formes sociales de groupements de production contribuant à brouiller le concept d'exploitation familiale en créant des structures certes le plus souvent familiales mais dépassant parfois les 1000 ha et constituant des amorces d'exploitation « capitaliste »

Trois facteurs devraient contribuer à renforcer la part des grandes entreprises capitalistes et la consolidation d'une agriculture duale, entre grandes et micro-exploitations, telles que vues au Brésil ou dans certains pays d'Afrique du Nord :

- La hausse des prix agricoles prévue au 21^{ème} siècle devrait être favorable aux exploitations capitalistes car elle assurera une bonne rentabilité des capitaux investis³,
- « La recherche de la sécurité des approvisionnements par les pays riches en dollars mais déficitaires en produits agricoles de base, contribuera, là encore, à la création d'immenses exploitations néo-coloniales dans les pays pauvres et relativement vides d'hommes »⁴,
- Enfin « les changements climatiques pourraient également élargir le domaine des très grandes entreprises à la fois en rendant impropres des espaces au Sud occupé par des micro-exploitations, et en libérant des espaces au Nord qui exigeront pour leur mise en culture d'importants moyens que seules les entreprises capitalistes pourront fournir »,
- Le progrès technique contribue à lever certaines limites de surface grâce à des équipements plus grands et / ou des techniques liées à l'agriculture de précision ou le semis direct.

Le seul facteur qui pourrait contribuer à inverser cette tendance serait « la volonté des différents Etats de mobiliser ou non d'importants moyens en hommes et en argent pour moderniser les micro-exploitations. Seule la pression de l'opinion publique et la crainte des révoltes de la faim peuvent les y contraindre. ». Un tel retournement, certes évoqué et prôné lors de la crise alimentaire, demande des engagements dans la durée et suppose également des accords favorables à l'OMC, reconnaissant par exemple le droit des peuples à une certaine souveraineté alimentaire.

La discussion a montré l'appréciation des participants sur le travail effectué et a notamment porté sur plusieurs points intéressants :

- la distinction difficile entre « accaparement fonciers » par des Etats, actuellement relayés par la presse et unanimement critiqués, et les investissements agro-industriels privés qui peuvent avoir des conséquences similaires ;
- la difficile définition et distinction entre certaines formes familiales et « capitalistes ». Philippe Lacombe a ainsi rappelé que le patronat agricole brésilien restait souvent familial: il préfère ainsi surtout se référer au capitalisme foncier, processus d'accumulation de terre obéissant à des lois différentes et souvent relié à des phénomènes de corruption, d'héritage et d'« accaparement » ;

D'autres moteurs d'évolution ont également été donnés :

3 On peut cependant trouver quelques arguments sur les dangers et incertitudes de ce consensus dans la [Note de veille n°17, http://agriculture.gouv.fr/sections/thematiques/prospective-evaluations/publications9108/#veille](http://agriculture.gouv.fr/sections/thematiques/prospective-evaluations/publications9108/#veille)

4 Thème repris également dans la [Note de veille n°4, http://agriculture.gouv.fr/sections/thematiques/prospective-evaluations/publications9108/#veille](http://agriculture.gouv.fr/sections/thematiques/prospective-evaluations/publications9108/#veille)

- le soutien du modèle « capitaliste » par certains pays en voie de développement (en témoigne l'appel du Mali à des investisseurs pour produire du riz au lieu de renforcer les agricultures paysannes existantes) ;
- la dissociation des structures, qui brouille le concept d'une agriculture familiale liée à un revenu : on voit ainsi l'émergence de différentes formes de propriété sociétaires, d'entreprises de travaux, d'appel à des différents services ;
- les changements alimentaires, par exemple étudiés par Bertrand Hervieu en Méditerranée, et qui contribuent à ce que les urbains rejettent la production locale pour des raisons de qualité et de standard ;
- le rôle de la grande distribution, des standards et de labels dans les processus d'exclusion de la micro-exploitation des marchés agricoles (notamment vers les villes et l'exportation).

Commentaires :

Si la crise a affecté ces processus, on peut sans doute citer également la masse des capitaux cherchant à se placer comme un facteur contribuant à favoriser les grandes exploitations sur lesquelles il est plus facile d'investir. La faiblesse du micro-crédit et la quasi absence de crédit d'investissement pour les micro-exploitations sont des facteurs d'affaiblissement de la microexploitation.

Le changement climatique pose également des questions de vulnérabilité et résilience des différentes structures face aux risques et changements annoncés. Il semble que cet aspect peut plutôt contribuer à renforcer l'exploitation familiale et la micro-exploitation, parfois plus facilement évolutive ou capable de réduire certains « profits » pour maintenir la pérennité d'une exploitation qui est source de revenus.

Ces évolutions en cours montrent avec d'autant plus d'acuité l'intérêt de mieux les caractériser localement et les comparer ainsi que de pouvoir mieux étudier leurs impacts sur les grands enjeux du « développement durable » (sociaux, économiques et environnementaux)⁵. Si les grandes exploitations agro-industrielles sont souvent pointées du doigt par les ONG comme dangereuses socialement (conditions de travail, éviction de paysannerie) et pour l'environnement⁶, les micro-exploitations et les exploitations familiales ne sont pas toujours indemnes de critiques même si la Banque Mondiale a reconnu en 2008 leur importance, notamment pour diminuer la pauvreté⁷. En tous cas, des normes sociales et environnementales plus fortes auraient sans doute des impacts contrastés à prendre en compte dans ces évolutions. Il est intéressant alors de noter l'intérêt de l'initiative française et appuyée par la FAO de l'« Observatoire des agricultures du monde », qui vise justement à mieux caractériser et comprendre ces évolutions.

En conclusion, cet exposé a souligné des tendances lourdes et un futur fortement probable, mais pas forcément souhaitable. Pour faire évoluer cette tendance, il faut des choix et moyens politiques forts non seulement en terme d'investissement qu'en terme de politiques agricole (aux frontières, sur le foncier...) à l'échelle des pays mais également à des échelles plus globale de la « gouvernance mondiale » (OMC...).

5 Cf la [Note d'analyse n°6 présentant l'IAASTD](#), expertise collective internationale qui a contribué à entériner la nécessité d'un changement de paradigme pour mieux prendre en compte ces enjeux dans la recherche et le développement agricole :

<http://agriculture.gouv.fr/sections/thematiques/prospective-evaluations/publications9108/#analyse>

6 Cf la Note de veille n°18 et [Note d'analyse n°3: « Biocarburants, opportunité ou menace pour les pays du sud »](#), <http://agriculture.gouv.fr/sections/thematiques/prospective-evaluations/publications9108/#analyse>

7 [Banque Mondiale, Rapport sur le développement dans le Monde](#) (2008)